

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2021	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (I)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
<b>Chiffre d'affaires NET</b>						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>						
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			2 610.66	1 651.41	959.25	58.09
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			2 610.66	1 651.41	959.25	58.09
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			2 610.66	1 651.41	959.25	58.09
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	15	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>						
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	34.29		14.43		19.86	137.63
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>	34.29		14.43		19.86	137.63
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	34.29		14.43		19.86	137.63
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	2 644.95		1 665.84		979.11	58.78
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>						
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>						
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>						
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	2 644.95		1 665.84		979.11	58.78
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	2 644.95		1 665.84		979.11	58.78

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées



**2JR FONTAINE**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 1 500 euros**  
**Siège social : 420 Chemin Antoine Picard,**  
**Mont-Vert-Les-Bas, 97410 SAINT-PIERRE**  
**890 245 921 RCS SAINT-PIERRE**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE**  
**DU 30 JUIN 2023**

**DÉCISION D'AFFECTION DU RÉSULTAT**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

**DEUXIEME DÉCISION**

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à -2 644,95 euros de la manière suivante :

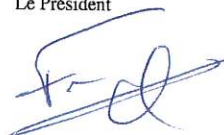
**Perte de l'exercice : -2 644,95 euros**

**Affectée en totalité au compte "report à nouveau",**  
**Qui s'élève ainsi à -4 310,79 euros.**

L'associé unique constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société demeurent inférieurs à la moitié du capital social. Il devra, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente décision.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme  
Le Président



2JR FONTAINE

420 CHEMIN ANTOINE PICARD  
MONT VERT LES BAS  
97410 ST PIERRE

## COMPTES ANNUELS

*“ Copie certifiée conforme à l'original ”*

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. J.', with a horizontal line drawn through it.

**XPERTS O CARRE**  
13 RUE BORY SAINT VINCENT  
IMMEUBLE GUETALI APPT 48  
97410 ST PIERRE  
0262 25 15 61

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12		Exercice N-1 31/12/2021 15	Ecart N / N-1		
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	900.00		900.00	900.00			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
<b>Total II</b>	900.00		900.00	900.00			
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	726.95		726.95		726.95	
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances						
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	1 500.34		1 500.34	668.16	832.18	124.55	
Charges constatées d'avance (3)							
<b>Total III</b>	2 227.29		2 227.29	668.16	1 559.13	233.35	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	3 127.29		3 127.29	1 568.16	1 559.13	99.42	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2022 12	31/12/2021 15	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 500 ) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 500.00	1 500.00		
	<b>Réserves</b> Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves				
	Report à nouveau	1 665.84		1 665.84	
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	2 644.95	1 665.84	979.11	58.78
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	<b>Total I</b>	2 810.79	165.84	2 644.95	NS
	AUTRES FONDS PROPRES				
	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	<b>Total II</b>				
	PROVISIONS				
Provisions pour risques Provisions pour charges					
<b>Total III</b>					
DETTES (I)	<b>Dettes financières</b> Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	61.56 4 100.00	1 400.00	61.56 2 700.00	192.86
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	<b>Dettes d'exploitation</b> Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	876.52	334.00	542.52	162.43
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	900.00		900.00	
	<b>Total IV</b>	5 938.08	1 734.00	4 204.08	242.45
Comptes de Régularisation					
Produits constatés d'avance (1)					
<b>Total IV</b>	5 938.08	1 734.00	4 204.08	242.45	
Ecarts de conversion passif (V)					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	3 127.29	1 568.16	1 559.13	99.42	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

5 938.08 1 734.00



## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

#### Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

#### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2022 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

#### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est



## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### Informations générales complémentaires

#### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Produits à recevoir

#### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	62
Total	62

#### Charges et produits constatés d'avance